

Sommaire

SOMMAIRE DE LA REVUE DE DÉCEMBRE 2015



Le numéro du type 1c456 suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site www.lextenso.fr

Veille P. 537 À 537

Doctrine

P. 538 La médiation des litiges de la consommation : un nouveau défi pour les assureurs

■ Les assureurs ont jusqu'à la fin de l'année pour mettre en place un système de médiation conforme au droit communautaire. Comment s'est effectuée la transposition des directives « médiation » ? Quel est le nouvel état du « droit de la médiation » ? Comment les assureurs s'organisent-ils pour satisfaire à ces nouvelles exigences ? Enjeu et difficultés.

par James Landel

Commentaires

Assurances en général

P. 547 Pour une articulation plus claire des subrogations légales

■ Subrogation ; Subrogation de l'assureur ; Subrogation légale, C. civ., art. 1251, 3° ; Subrogé ; Personne ayant payé la dette ; Assureur du responsable ; Paiement par l'assureur pour le compte du responsable assuré ; Subrogation du responsable (non) ■ Subrogation de l'assureur contre une personne non encore déclarée responsable ; Action subrogatoire tendant à faire reconnaître cette responsabilité ; Action recevable (oui) ■ Transaction entre le tiers lésé et un responsable ; Renonciation à recours du tiers lésé contre ce responsable ; Transaction postérieure à la subrogation de l'assureur du fait de son paiement ; Perte de la qualité du tiers lésé pour renoncer à ses droits ; Transaction nulle ou inopposable à l'assureur ■ Subrogation de l'assureur ; C. assur., art. L. 121-12 ; Condition ; Seulement dommage causé, non par l'assuré, mais par un tiers (non) ; Assuré non seul auteur du dommage ; Subrogation (oui)

par Anne Pélissier

P. 552 L'auteur d'une infraction pénale intentionnelle peut-il réclamer le bénéfice de garanties d'assurance ?

■ Faute intentionnelle ou dolosive ; Infraction pénale intentionnelle ; Fermeture de la pharmacie de l'assuré ; Garantie de la perte de valeur de l'officine ; C. assur., art. L. 113-1 ; Placement sous contrôle judiciaire de l'assuré à la suite de sa mise en examen ; Circonstance insuffisante pour établir la faute intentionnelle ou dolosive

par Maud Asselain

P. 555 Point de départ de l'action en restitution à l'encontre de l'assuré poursuivi pénalement pour défaut de permis de conduire

■ Prescription biennale ; Point de départ ; Exclusion des dommages causés par un conducteur démuné de permis de conduire ; Action en remboursement des sommes versées à la victime ; Évènement ayant donné naissance à l'action : arrêt de la Cour de cassation ayant définitivement consacré l'invalidité du permis de conduire

par James Landel

P. 557 Conséquences de la sous-estimation de la surface de l'immeuble assuré

■ Déclaration du risque ; Déclaration inexacte ; Règle proportionnelle de prime ; Inspection du risque par l'assureur ; Possibilité d'évaluer le risque assuré ; Refus de l'assuré de laisser l'assureur accéder à l'immeuble ; Application de la règle proportionnelle de prime

par Maud Asselain

Assurance automobile

P. 559 Véhicules jouets : à la recherche de critères objectifs

■ Véhicule terrestre à moteur ; Mini-moto « pocket bike » ; L. n° 85-677, 5 juill. 1985, art. 1^{er} ; Véhicule terrestre à moteur (oui)

par James Landel

P. 562 Seul l'enfant mineur démuné de permis de conduire bénéficie de la garantie de ses parents en cas de conduite de leur véhicule à leur insu

■ Permis de conduire ; Exclusion de garantie pour absence de permis ; Non application en cas de conduite à l'insu de l'assuré ; Délibération n° 80 du 30 janvier 1989 de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie ; Conduite du véhicule assuré par un enfant majeur à l'insu de ses parents ; Parents civilement responsables (non) ; Exclusion (oui)

par James Landel

Assurance construction

P. 565 Sanction civile du défaut de souscription de l'assurance obligatoire de responsabilité civile décennale : le civil peut tenir le criminel en l'état

■ Assurance RC décennale ; Défaut de souscription ; Condamnation pénale des gérants de l'entreprise ; Préjudice subi par le maître d'ouvrage du fait du défaut d'assurance ; Preuve du préjudice ; Absence de preuve

par Jean-Pierre Karila

P. 569 Assurance facultative de la RC des sous-traitants : en police responsabilité civile la durée de la garantie doit être égale à celle de la responsabilité...

■ Police RC travaux ; Durée de la garantie ; Durée inférieure à celle de la responsabilité encourue par l'assuré (non)

par Pascal Dessuet

Assurances de personnes

P. 572 Les frais ne constituant pas une condition d'octroi du prêt, comme le coût d'une assurance facultative, ne font pas partie du calcul du TEG

■ Assurance emprunteurs ; Crédit ; TEG ; Inclusion du coût de l'assurance décès-invalidité ; Assurance facultative ; Inclusion (non)

par Marc Bruschi

P. 574 Petite leçon de géométrie : deux traits ne constituent pas un encadré

■ Assurance sur la vie ; Encadré ; C. assur., art. L. 132-5-2 et A. 132-8 ; Matérialisation de l'encadré ; Trait entourant les dispositions essentielles du contrat (oui) ; Encadrement par un titre, par un trait vertical et par un gros trait horizontal ; Encadré (non)

par Anne Pélissier

Assurances de responsabilité civile

P. 576 Assurance « responsabilité civile après travaux » : l'exclusion des frais de réparation n'est pas formelle et limitée

■ Assurance RC après travaux ; Exclusion ; Caractère limité ; C. assur., art. L. 113-1 ; Exclusion des frais liés à la réparation ; Exclusion vidant la garantie de sa substance (oui) ; Caractère non limité ; Application de l'exclusion (non)

par Luc Mayaux

Procédure

P. 578 L'assignation contre l'assuré n'interrompt pas la prescription de l'action contre son assureur

■ Prescription ; Interruption ; Régime antérieur à la loi du 17 juin 2008 ; Citation en justice ; Caractère interruptif ; Condition ; Citation adressée à celui qu'on veut empêcher de prescrire

par Romain Schulz

P. 581 Il ne suffit pas d'accuser pour récuser

■ Expertise ; Experts ; Récusation ; Causes ; Impartialité

par Romain Schulz

Table chronologique des sources commentées

2015

SEPTEMBRE

Cass. com., 29 sept. 2015, n° 14-14533 14-14953.....p. 547 112w5

OCTOBRE

Cass. crim., 13 oct. 2015, n° 14-86586p. 565 112x1

Cass. 3^e civ., 15 oct. 2015, n° 14-21376p. 557 112w2

Cass. 2^e civ., 15 oct. 2015, n° 14-22932p. 581 112w7

Cass. com., 20 oct. 2015, n° 14-16371.....p. 576 112w9

Cass. 2^e civ., 22 oct. 2015, n° 14-25494p. 552 112w4

Cass. 2^e civ., 22 oct. 2015, n° 14-25383p. 555 112w1

Cass. 2^e civ., 22 oct. 2015, n° 14-13994, FS-PBp. 559 112w0

Cass. 2^e civ., 22 oct. 2015, n° 14-25533p. 574 112w6

Cass. crim., 27 oct. 2015, n° 14-85766p. 562 112v9

Cass. 1^{er} civ., 28 oct. 2015, n° 14-19747.....p. 572 112x0

Cass. 1^{er} civ., 28 oct. 2015, n° 14-19752.....p. 572 112x0

Cass. 1^{er} civ., 28 oct. 2015, n° 14-20580.....p. 578 112w8

NOVEMBRE

Le médiateur de la FFSA, Rapport annuel 2014-

2015, nov. 2015p. 537 112v7

Communiqué de presse du Parlement européen,

24 nov. 2015p. 537 112v8

Cass. 3^e civ., 26 nov. 2015, n° 14-25761, FS-PBp. 569 112x2